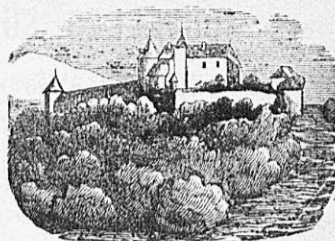




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» » 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 22 janvier 1892.

### Par-ci par-là.

L'incident Stamboulof est clos.

M. Stamboulof a consulté les puissances de la triple alliance et sur les conseils venus de Berlin, Vienne et Rome, le Crispi de Sofia a déclaré qu'il avait eu tort de faire expulser M. Chadourne, qu'il n'en avait pas le droit et il s'engage à ne plus recommencer.

Ces explications ont été fournies au sultan suzerain de la Bulgarie à qui la France les avait demandées et qui nous les a transmises. Malgré ces déclarations très nettes, M. Chadourne n'est pas autorisé à rentrer à Sofia. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ces contradictions; mais enfin, avec un agité comme le premier ministre bulgare, on n'a pas à s'attendre à de la correction diplomatique comme avec un véritable gouvernement.

Ce qui ressort de l'incident, c'est que la Triplice commande en Bulgarie dont le prince marche au doigt et à l'œil suivant les ordres que donne Vienne ou Berlin.

Par elle-même, cette principauté n'est rien; mais elle a à sa tête un petit prince que les trois alliés font marcher à droite et à gauche, au gré de leurs besoins diplomatiques. Dans les Balkans, il y a un foyer d'incendie auquel il suffirait de la moindre étincelle pour mettre le feu.

Aussi faut-il regarder et écouter de ce côté-là; il y a un vrai danger qui éclatera quand la triple alliance voudra, si elle le veut.

En France, l'œuvre d'apaisement semble reprendre en dépit des excitations royalistes, de la campagne de M. de Cassagnac et des menées du comte de Paris. Les conseils de modération viennent de tous les côtés à la fois. Le cardinal Lavignerie, dans une lettre pastorale, affirme que lorsqu'il a engagé les catholiques à se rallier à la République, il ne faisait que suivre l'instruction du pape.

Voilà un point aujourd'hui parfaitement établi.

A Pau, M. Léon Say, dernier représentant du centre gauche, a déclaré que ses amis « ne voulaient pas faire la guerre à la religion. » M. Goblet, dans

un article de la *Petite République française*, donne son adhésion à cette affirmation et se déclare partisan de la liberté religieuse.

Nous pouvons bien reconnaître que nous ne connaissons pas de républicains qui veuillent faire la guerre à la religion; nous avons souvent lutté contre les curés, mais c'est quand ceux-ci sont sortis de leur rôle pour se mettre à la remorque de politiciens réactionnaires. Quand les prêtres sont partis en guerre contre la République, s'associant à la criminelle tentative des 16 et 24 mai que l'on avait si justement appelée « le gouvernement des curés », nous avons combattu les prêtres et nous sommes tout prêts à recommencer s'il en est besoin. Mais la religion n'a rien à voir avec ces luttes où les prêtres s'étaient jetés si maladroitement. Que les curés restent dans leurs églises, qu'ils y enseignent leurs dogmes, sans s'immiscer dans les affaires politiques, ils peuvent être certains que nous n'irons pas les y chercher.

Qu'on puisse aller même à la messe, Ainsi le vent la liberté,

a dit Béranger.

Nous sommes absolument de cet avis, à une condition, mais celle-là absolue: c'est que le prêche ne soit pas prétexte à combattre la liberté et que la chaire — comme cela est trop souvent arrivé — ne soit pas changée en tribune de club.

Que les curés restent dans leurs rôles et qu'ils n'en sortent pas!

Ils y ont plus d'intérêt que personne.

C'est ce qu'a très bien compris le clergé intelligent qui suit les inspirations du pape Léon XIII, un diplomate habile s'il en fut, se rendant très bien compte des nécessités du moment et qui n'est pas l'ennemi de la France, loin de là. Aussi, l'*Observateur français*, son journal officiel à Rome, ne cesse-t-il d'affirmer les théories émises par le cardinal Lavignerie. Plus récemment encore, à Bordeaux, à propos de la clôture du congrès des cercles catholiques d'ouvriers, le père Didon, à qui on imposait silence depuis dix ans, est monté en chaire et a prononcé un sermon qui est plutôt un discours politique. Il a commencé par proclamer la puissance et la légitimité du suffrage universel.

« Nous sommes tous électeurs, a dit le dominicain, nous sommes tous rois à la cent millionième partie ;

nous qui attaquons la royauté, nous en avons pris un morceau que nous avons taillé dans la pourpre royale. Bien naïfs sont les catholiques qui passent leur temps à récriminer. On écrit et on parle, et cela produit l'effet d'un coup de canon à blanc. Soyez la puissance parlementaire, la majorité; si vous ne l'êtes pas, courbez la tête. Mais ne parlez pas pour ne rien dire, ne publiez pas des journaux qui ne signifient rien. »

C'est brutal, mais comme c'est vrai.

Le père Didon insiste ensuite sur la nécessité de séparer la religion de la politique; il exhorte les monarchistes, qui prétendent servir les intérêts religieux, à ne pas s'arrêter sur des tombes fermées, ces tombes fussent-elles trois fois sacrées. Il faut effectuer le « dégageant des partis », opérer la conciliation avec les pouvoirs établis.

Le père Didon flétrit les « faux courageux » qui, sous prétexte de défendre l'Eglise, poussent le clergé à la guerre contre le gouvernement. « C'est nous, dit-il, qui payons pour eux quand ils ont dit : « Va » sous le glaive! » Cette parole, vous entendez bien, leur rapporte cent pour cent. Mais au point de vue des intérêts catholiques, en quoi sommes-nous plus avancés? »

Il met en garde le clergé contre les conseils dangereux et intéressés de ces mauvais défenseurs de l'Eglise et il rappelle qu'avant tout les catholiques doivent obéissance au pape et que lui seul peut leur dicter leur conduite.

Voilà de sages paroles, prononcées devant un auditoire catholique et en grande majorité royaliste. Soyez sûrs qu'elles produiront leur effet; car si, après dix ans d'interdiction, on a fait monter le père Didon dans la chaire pour tenir un tel langage, on peut être sûr que c'est pour suivre un plan de campagne, préparé à Rome de longue main.

En attendant, on s'occupe de la loi sur les associations, dont le projet a été déposé au Sénat par M. Goblet.

Inutile de dire combien nous sommes partisan de cette liberté d'association, et nous ne demandons qu'une chose: c'est qu'elle consacre vraiment la liberté et protège tout le monde, y compris la République, sans laquelle il n'est ni de liberté ni d'association possibles. JEAN-BERNARD.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 17

## COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

— Alors tu es amoureux? — Je ne le pense pas, dit-il, essayant de sourire, mais un peu pâle.

Et ce fut ainsi tous les jours. André ne quittait plus la Madeleine, inventant chaque fois un prétexte nouveau pour venir et ne s'en abstenait que lorsqu'il savait qu'une excursion de Salneuve avec sa fille les amènerait tous deux à Misabran. Alors, il les attendait.

D'une nature indifférente, méprisante et froide, il était devenu pour Frédéricque doux et épressé, avec une sorte de tristesse inquiète dans chacun de ses actes. La jeune fille était maintenant habituée à lui et l'accueillait par un sourire.

André ne parlait pas de son départ. — Il me semble que tu oublies ton droit? dit le médecin. N'as-tu pas des examens à passer?

— Je me sens un peu fatigué. Si je pouvais rester deux ou trois mois auprès de vous, je serais heureux... Je passerai mes examens à la rentrée.

— Comme tu voudras... Au moins, travaille.

— Je travaillerai.

Il s'enfermait, en effet, dans sa chambre, alors surtout qu'il revenait de la Madeleine, les yeux éblouis par l'image séduisante de la jeune fille. Et ce n'était point pour étudier ses livres, mais pour essayer, dans son imagination, de ressaisir cette image, s'en repaître pour ainsi dire, en nourrir son cœur... car il en était étrangement troublé...

Il n'échangeait avec elle que de rares paroles. Il paraissait l'éviter lorsqu'elle était là, et se mettait hors de portée de son regard. Il la suivait, au contraire, lorsqu'elle s'éloignait. Un combat se livrait évidemment dans son âme. Il se découvrait des timidités qu'il ne connaissait pas. Il n'était vraiment heureux que pendant les moments où, seul avec Frédéricque, il s'enhardissait. Il venait à elle, lui parlait d'une voix tremblante. Elle ne le fuyait pas; elle était attirée par sa jeunesse. Après ces courts instants, si quelqu'un dérangeait leur tête-à-tête, il se retirait et cherchait la solitude pour y réfléchir sur le problème qui agitait son cœur.

— Elle ne craint rien de moi... Ma criminelle folie ne lui a pas laissé de souvenir... mais je suis bien puni, car je l'aime!

Il resta plusieurs jours sans reparaitre à la Madeleine. Philippe, lui, s'y rendait comme par le passé. Nul soupçon, chez le médecin, de ce qui s'accomplissait dans le cœur de son fils adoptif. Il vivait pour ainsi dire loin, très loin du monde, d'un bonheur si haut placé que la chute en devait être mor-

telle! Mais il connaissait si parfaitement la jeune fille! Il avait, depuis tant de jours, étudié cette nature dans ses vibrations, ses délicatesses, ses manifestations nerveuses les moins apparentes, qu'il était sûr, dès qu'en elle naîtrait quelque sentiment nouveau, dès qu'une inquiétude l'effleurerait, dès qu'une première tristesse ferait passer une ombre sur ses jolis yeux, de ne pas être long à s'en apercevoir, d'en être le premier instruit...

Frédéricque, le voyant arriver seul, s'informa d'André.

— Où est-il donc? Je suppose qu'il n'est pas malade?

Rien, dans cette politesse, ne frappa Philippe. Et de fait, la jeune fille fut comme tous les jours, aussi vive, aussi gaie, aussi curieuse de questionner, de retenir.

Le lendemain et les jours suivants, André ne vint pas non plus. Frédéricque ne manqua pas de demander de ses nouvelles.

— Il travaille, dit Philippe. Il s'est mis en retard pour ses examens et il essaye de regagner le temps perdu.

Il n'y eut pas une minute de la vie de Frédéricque, en ces jours-là, qui ne fut pareille à tout le reste de sa vie. Comment se fit-il que Philippe eut un premier soupçon? Non pas même le soupçon qu'André pourrait avoir pris, dans l'existence de la jeune fille, une place, si humble fût-elle... André était jeune... séduisant, distingué; des manières douces, presque féminines, déguisaient la sécheresse de son âme... Pourquoi la jeunesse de Frédéricque ne serait-elle pas attirée par cette jeunesse?

Et sa figure s'altéra si visiblement que Frédéricque, auprès de lui au même moment, lui prit la main :

— Vous êtes fatigué, mon cher Philippe?

### VIS

me l'honorable public de vous qu'il continue comme andre tous les travaux con-

odore Deantoni, entrepreneur.

ie et serrurerie.

aréal diplomé de public de Marsens et des de s'établir à son compte ne et qu'il se charge de

jours chez lui un assorti-

ant et fait à l'avance.

aire Dey, maréchal, Marsens.

ait un apprenti. [26

pot-au-feu par quelques

ntre

GGGI

— sans bœuf — un

fait.

ons depuis 90 cent., chez

à Bulle. [46

HOHOHO

e sève de pin

pharm., à Chêne-Genève,

la toux, l'influenza,

ronchites, etc. Il est

tes les pâtes et pastilles

on : 1 fr. 50 contre rem-

consultez l'Ami de la ferme

mod envoi gratis.

(74X) [827]

HOHOHO

XXXXXXXXXX

ERVEILLEUX!

SAVON aromatique

t de lis

MANN & Cie,

our, à Dresde et Zurich,

efficace et le plus propre

importunes, les taches de

les dartres, comme aussi

re, sèche et jaune, etc.

rimerie de la Gruyère, à

es la pièce.

XXXXXXXXXX

bourgeois

homme de toute con-

un peu la partie des fro-

ocié d'une belle laiterie

de Nice, avec apport de

surée et vie de famille.

à huitaine au plus tard, à

de Nice (Alpes-Marit.) [43

PREPARÉE

A. PANCHAUD

VEVEY

POUR VEAUX

plet et bon marché rempla-

le lait naturel pour l'éto-

orcelets, agneaux, etc. —

le litre.

10, 25 ET 50 KILOG. :

65 LE KILOG.

BARRAS, à Bulle. [127

HOHOHO

HOHOHO

HOHOHO

HOHOHO

HOHOHO



NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Les Chambres se sont réunies lundi. Le premier acte de cette session extraordinaire a été rempli au Conseil national par le colonel Frei. Il a fait voter les crédits supplémentaires dont le département militaire a besoin pour mettre l'armée en état de se mobiliser. Il s'agit de sept millions qui serviront à des achats divers de vêtements, équipements d'hommes et de chevaux, etc., etc.

La *Kriegsbereitschaft* (traduit par « préparation à la guerre ») a été l'occasion de quelques beaux discours de politique générale. M. le colonel Künzli a parlé du progrès des armées, M. Stockmar de l'utilité des réserves et des fortifications, et enfin M. Frei a comparé l'Europe à une poudrière dont la mèche s'enflammera d'elle-même un jour ou l'autre. Voilà pourquoi il faut être en état de préparation de guerre.

On s'est occupé de la loi sur la chasse, en attendant la grande discussion sur les traités de commerce qui sera le clou de la session.

Hier matin, le Conseil national s'est occupé du projet définitif d'extradition internationale. L'ensemble de la loi a été adopté par 78 voix contre 30.

L'assemblée aborde aujourd'hui le projet de loi sur l'initiative.

Au Conseil des Etats, on a voté l'entrée en matière sur le projet d'arrêté sur les taxes de patente des voyageurs de commerce. Enfin, on a accepté sans discussion la loi sur l'extradition internationale.

Le Conseil des Etats a maintenu le système de votation éventuelle et définitive dans le projet de loi sur l'initiative.

L'assemblée des délégués des sections de la Société intercantonale des industries du Jura, réunie mardi à Berne, au nombre de quarante personnes environ, a décidé, entre autres, de repousser énergiquement toute convention avec la France sur la base de son tarif minimum, quant aux positions de l'horlogerie.

**Jura-Simplon.** — M. Marti, dans une conférence à Lausanne avec les délégués des actionnaires du Jura-Simplon, a consenti à proposer une convocation extraordinaire des actionnaires, lesquels, du reste, n'ont pas l'intention de s'opposer à un emprunt de 7 millions et demi.

**La guerre à la « nonne ».** — Dans le but de combattre les ravages de la nonne, le gouvernement thurgovien a chargé les communes de districts atteints, principalement ceux de Diessenhofen, Arbon, Frauenfeld, Kreuzlingen et Steckborn, de prendre toutes les mesures nécessaires pour la destruction de l'insecte surtout au moyen de cercles englués appliqués avec succès en Allemagne. De plus, le forestier cantonal donnera dans tous les districts envahis des conférences sur la nature de l'insecte et les moyens de le combattre. Ces mesures sont prises de concert avec le gouvernement du grand-duché de Bade.

**Zurich.** — M. le conseiller national Bürkli a adressé sa démission au président du Conseil national.

— Le docteur Conrad Keller, explorateur suisse en Afrique, est rentré samedi à Zurich, venant de Naples.

— L'industrie textile traverse une crise très in-

C'est ainsi qu'elle l'appelait toujours, comme s'il avait été son frère ou un ami de la plus lointaine enfance.

— Non, pourquoi ?  
— Il m'a semblé... J'ai vu tout à coup changer votre visage... Il ne vous est rien arrivé de triste... de fâcheux ?...  
— Non, non, absolument rien, ma chère enfant.  
— Tant mieux... je suis heureuse, puisque je me suis trompée.

Dans la soirée du même jour, comme ils se promenaient, un peu avant le coucher du soleil, sur la route qui conduisait à Misabran, ils aperçurent André qui venait au-devant d'eux. Frédérique le reconnut la première. Elle était au bras de Philippe. Le docteur sentit au frémissement de la jeune fille la jalousie lui mordre au cœur. Elle paraissait vraiment joyeuse de cette rencontre. Et sans même se retourner vers le médecin qui s'arrêtait, pâle et interdit, elle fit quelques pas au-devant du jeune homme. Elle avait toujours la libre allure de l'enfance, et c'était, dans cette belle et chaste fille, faite pour aimer, un charme de plus. Elle revint au bras d'André. Et ce fut ainsi que s'acheva la promenade. Mais Philippe ne les quittait plus du regard et répondait à peine à Salneuve, distraité, préoccupé, tout à coup, sans apparente raison, infiniment triste.

Ils passèrent devant Méraudat qui mangeait, assis au bord d'un fossé.  
Frédérique dit à André :  
— Voulez-vous me donner quelque argent ?  
Il vida sa bourse.  
Elle courut à Méraudat.  
— Tenez, Jean... Voici une réserve pour vos provisions

tense. Les propriétaires de filatures et de tissage de coton du canton de Zurich tiendront une assemblée à Zurich dans le milieu de février, afin d'examiner la situation. Il sera proposé de suspendre le travail pendant un ou deux jours par semaine, afin d'éviter la surproduction et de parer ainsi aux pertes qui en résultent.

**Berne.** — On a trouvé mardi matin, dans une cave de la rue Neuve, à Berne, le cadavre d'un homme que l'on suppose avoir été assassiné. Il avait les jambes liées.

— L'assemblée générale des actionnaires du Crédit foncier de Berne a eu lieu mercredi matin. Elle a chargé son conseil d'administration de déclarer la faillite de l'établissement.

Le passif est évalué par le conseil d'administration à 1,600,000 fr., tandis que le directeur de banque Meli, à Bâle, personne très compétente en matière financière, l'estime à 8,500,000 fr.

Le capital-actions qui s'élève à deux millions serait donc entièrement perdu. Le capital-obligations est de 10,000,000.

— Fenzi, le banquier en fuite, a été arrêté à Pistoia. Il avait reçu des banquiers Marquard & Cie, à Berne, des coupons à encaisser du montant de deux cent quarante mille francs. Après l'encaissement, Fenzi avait disparu, laissant un déficit de plusieurs millions.

**Lucerne.** — L'*Eidgenosse*, journal radical, publie un article sévère contre la loterie organisée en faveur de la construction de la tour de l'église St-Xavier. Une motion tendant à interdire ce genre de loterie, dont il y a une douzaine, sera faite en Grand Conseil.

— Le conseil municipal de la ville de Lucerne avait décidé, l'automne dernier, d'imposer chaque ouvrier non marié, excepté les domestiques, par 70 centimes par mois de travail pour les manœuvres, et 1 fr. pour les ouvriers.

Cette décision est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Il en résulte que, pour ce mois, 1140 personnes doivent payer cet impôt.

Il va sans dire que les ouvriers étrangers, eux aussi, sont soumis à cet impôt.

**St-Gall.** — Une femme de Wallenstadt, ouvrière d'une filature, prise d'un accès de folie, s'est couchée sur la voie ferrée de Wallenstadt-Flums, quelques instants avant le passage d'un train de marchandises. Atteinte par la locomotive, elle a été si affreusement mutilée qu'elle est morte au bout de deux heures.

**Vaud.** — Le Conseil de la confrérie des vignerons, dans une séance qui a eu lieu mardi après midi, a envoyé aux funérailles de Hugo de Senger, à Genève, quatre délégués avec une couronne de la confrérie aux couleurs jaune et bleu de Vevey. Le Hoqueton a assisté en costume aux funérailles.

— A Vevey, M. Bihler, peintre, a succombé aux suites de l'accident dont quelques journaux ont parlé. Affolé de douleur par la mort presque subite de sa femme, M. B. s'était précipité du haut de sa maison et avait été relevé dans l'état le plus lamentable.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, un Italien, gypcier à Baulmes, s'est tué en venant buter contre un tas de perches, à l'entrée du village, avec une luge lancée à fond de train.

— D'après la *Gazette*, il est absolument faux

d'hiver... Quand vous aurez besoin de quelque chose, n'attendez jamais et venez au château, mon pauvre ami.

Il baissa la tête en tremblant.  
Il avait vu d'où venait cet argent, tombé des mains coupables d'André dans les innocentes mains de l'enfant.  
Salneuve et Philippe, sur la route, regardaient cette scène et André, se reculant, semblait se mettre hors de la vue de l'infirme.

Méraudat branla la tête.  
La main de Frédérique reste tendue, toute pleine de sa généreuse aumône.

Il ne veut pas de cet argent-là.  
— Non, non, dit-il... Merci, mademoiselle... Le mendiant n'a pas besoin de trop de choses pour vivre... un peu de pain et, de temps en temps, un verre de vin de Sologne... ça suffit... Tant que cela, d'un coup, me gênerait...

— Vous me refusez, Jean, c'est la première fois. Vous ne craignez pas de me faire du chagrin ?  
— Non, non, il ne faut pas insister... Mais ne croyez pas que je veux vous causer de la peine... Ah ! Dieu ! si je faisais cela, je vaudrais moins que rien.

Et à André, tout à coup :  
— Ce monsieur sait bien que les grosses sommes me font peur. Il m'a déjà offert, une fois, près de l'Etang-d'Or, et j'ai refusé...

— C'est vrai ? interroge Salneuve.  
— En effet, dit André très calme. Sachant que Mlle de Salneuve a pour ce mendiant une certaine affection, j'avais cru un jour lui faire plaisir en donnant à Méraudat, en une seule fois, une dizaine de louis.

qu'une jeune Anglaise se soit tuée en se lugeant sur la route de Glion.

— La maison de banque Widmer, à Lausanne, a suspendu ses paiements.

— Un affreux crime a été commis le dimanche 3 janvier, entre Grandvaux et Lausanne — à ce que l'on suppose du moins.

A 8 heures du matin, un vigneron habitant au-dessus du village, M. Gidey, âgé de quarante-huit ans environ, partait pour le chef-lieu, où il se proposait de rendre visite à sa mère. Le soir et le lendemain, on l'attendit en vain à la maison, mais on pensa d'abord qu'il était resté chez sa mère pour l'aider. Cependant on commença bientôt à être inquiet, et on alla aux informations. On apprit de Mme G. que son fils n'était pas arrivé chez elle.

Jusqu'à vendredi dernier, cette disparition resta inexplicable. Enfin, les membres de la famille apprirent, par hasard, qu'un cadavre avait été découvert dans les environs d'Evian. Ils se rendirent aussitôt dans cette ville et le firent exhumer. En effet, c'était bien là les restes de celui qu'ils cherchaient.

Le malheureux avait la tête fendue d'une tempe à l'autre, et le bras gauche affreusement mutilé. L'une de ses mains tenait encore une poignée de cheveux. Il y avait donc eu lutte entre l'assassin et sa victime.

D'autre part, l'état du cadavre montrait qu'il n'avait pas séjourné dans l'eau. Comment était-il donc arrivé en Savoie ? Comme c'était son habitude de descendre par la route des Monts de Lavaux, il est à présumer que le drame s'est passé quelque part sur ce trajet. Gidey était porteur d'une certaine somme d'argent. Il en a été dépouillé, ainsi que de tous les objets qu'il avait sur lui, excepté de son mouchoir de poche.

La *Feuille d'avis de Vevey* qui reçoit une longue lettre à ce sujet ajoute que la consternation est très grande dans la contrée.

**Valais.** — Le général des Jésuites, le père An derlédy, originaire du Valais, est mort à Fiesole, près de Florence.

**Genève.** — Un nommé C. a tenté d'empoisonner ses deux jeunes fils, âgés de 4 et 5 ans, en leur faisant boire de l'eau chaude dans laquelle il avait fait infuser un paquet d'allumettes. Leur mère survenant en ce moment, C. qui vivait en mauvaise intelligence avec elle, chercha à l'étrangler ; mais il en fut empêché par des voisins attirés par le bruit de la lutte.

Conduit devant le juge d'instruction, C. a nié énergiquement avoir obligé ses enfants à boire ; il a déclaré avoir préparé le poison pour le prendre lui-même, étant vivement affecté par les menaces de divorce que lui faisait sa femme. Quant aux enfants, auxquels des médicaments ont été administrés, ils sont complètement remis. L'arrestation de C. a été maintenue.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'influenza.

L'influenza se répand dans toutes les grandes villes de Russie, mais elle a un caractère assez bénin, grâce au froid intense.

Des épidémies contagieuses ravagent, en revanche, l'Est et le Sud de la Russie. On signale en plusieurs endroits, le typhus noir. Les autorités de Kazan ont demandé un crédit pour l'organisation de lazarets spéciaux pour le typhus.

Philippe s'approche du paysan qui est debout au revers du fossé.

Très bas :  
— Je t'ordonne d'accepter.  
— Non.  
— Il faut donc que tu aies des raisons bien graves ?  
— Pas d'autres que celles que j'ai dites...  
Peut-être le docteur va-t-il poursuivre et pénétrer son secret, lorsque Méraudat prête l'oreille.

— Qu'est-ce ? demande Salneuve.  
— C'est ma perdrix, monsieur le comte... je la reconnais... l'entendez-vous ?... Elle est au pâtis de la Fosse... Elle rappelle ses petits... Oh ! elle ne couchera pas là... il y fait trop humide... Elle va remonter vers les tailles de la Musée et conduire sa famille dans les herbes blondes, sous une cèpe, du côté du soleil levant qui séchera demain la rosée de leurs ailes.

Et s'adressant à Frédérique :  
— Voulez-vous la voir, ma perdrix ronge ?  
— Certes, fit la jeune fille.

Méraudat se tourna vers les tailles et se mit à siffler d'une façon bizarre, longuement, très longuement.  
Puis il se tut.

— Maintenant, il faut attendre... Il y a loin du pâtis de la Fosse jusqu'à la route, et les petits ne voient pas encore très bien... Mais pour ne pas effrayer la mère, il faudrait vous ranger dans le taillis.

Ils obéirent, amusés.

(A suivre.)

**France.** — séance de mardi... Si la Chambre sera en droit de débattre pour couvrir qui est flétri par les tions à gauche et

M. Constans, mvement à la recon tribune, le rejoint et le soufflette à d

M. Laur cherch du ministre un liv ricoche sur un hu

Un grand nomb gitation est à son plaudissent et acc

M. Laur remon en criant au minist

M. Castelin dem règlement.

Le président lu Chambre « devena

Il invite les me et à se rendre dan

On fait évacuer Les députés qui de la plus vive agi

Une nouvelle al sances entre M. donne une paire d

Malgré la levée tés dans la salle. républicaine défil

ou M. Constans c serrent la main.

De nouveaux i dans la salle des I

MM. Dumonteil rédacteur de l'*In* lin, sont venus tr

avec lui.

M. Delpech les a ques paroles très dans ces conditions

à son tour envoyer Au même instan

vive, un journaliste Wampse, a publiq puté boulangiste, tion inconvenante.

Les questeurs, les députés à ren pour éviter de n

faire évacuer la sa Le bureau de la ment ne s'appliqu

député.

Il n'a donc aucu pas le procureur- appartient pas de

Après une longu à 6 heures.

L'entrée de M. C ques de sympathie

Le ministre, tr s'excuse d'avoir tr blée par un acte d

dit-il, dans lesquel sang-froid. (Appla

AV Pour donner plus merce quincaillerie, leurs, le soussigné a qu'à partir du 29 nov articles d'*épicerie* et *tabacs*. 779] Louis

Joseph MOU Grand choix de co Thon au Alcool de Mer Vermout bittré. — Bitter ordinaire Huile d'ol Feux de Beng Bons vins dep

Ca à l'auberge d à 8 Te dimanche 31 Invitation



CANTON DE FRIBOURG

**Morat.** — M. Golliez, pharmacien, a été élu, à la presque unanimité des suffrages, membre du Conseil communal, en remplacement de M. Wegmuller, pharmacien.

**Accident.** — Un événement tragique est venu plonger dans la désolation une honorable famille de Middles. Le père Dupraz, Antoine, son fils, le beau-frère de celui-ci et le domestique s'étaient rendus à la forêt de la Cigogne pour abattre du bois dans la matinée du 19 courant. Le premier sapin qu'ils se disposèrent à couper s'appuya contre un second qu'il fallut pareillement abattre.

La chute de ces arbres fut si malheureuse que le père et le fils, n'ayant pas eu le temps de fuir, furent atteints; le premier reçut des blessures si graves qu'il expira bientôt. Quant au fils, son état n'est pas sans inquiétudes, mais on espère que sa vie n'est pas en danger.

**Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.** — Le compte de Profits et Pertes accuse au 31 décembre 1891 un solde actif, soit bénéfice net, de 163,082 fr. 28 que le Conseil de surveillance, dans sa séance du 18 janvier, a décidé de répartir comme suit :

Aux actionnaires fr. 5,20 %	soit fr. 26	— par coupon	Fr. 156,000
Au fonds de réserve supplémentaire			7,000
Report à compte nouveau			82 28
			Somme égale, Fr. 163,082 28

Le dividende peut être encaissé dès ce jour contre remise du coupon N° 9.

GRUYÈRE

**Convocation.** — Les membres de la Société d'assurance libre du bétail du cercle de la Justice de paix de Gruyères sont convoqués en assemblée générale, à l'Hôtel de Ville de Gruyères, sur le dimanche 24 courant, à 2 1/2 heures de l'après-midi, à la sortie des vêpres.

*Tractanda* : 1° Reddition des comptes; 2° Nominations statutaires; 3° Propositions individuelles. (Communiqué.)

**Vevey-Bulle-Thoune.** — On communique à l'Ami les résultats de la réunion du Comité gruycien de la ligne à voie étroite, tenue dimanche, à Bulle. Il ressort de l'exposé du Comité que les subventions des communes, pour le district de la Veveyse, ont dépassé le sommaire prévu. Pour la Gruyère, le résultat n'est pas encore complet, et il fait appel au patriotisme de ce district, afin que toutes les communes, à l'unisson, fassent cet acte de solidarité.

La suite de la Variété au prochain numéro.

**Soies couleurs, blanches et noires** — de 1 fr. 40 à 18 fr. 65 par mètre — (env. 180 diff. qual.) expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [223]

**France.** — Scandale au Palais Bourbon, à la séance de mardi (4 h.). M. Laur (boulangiste) péroré : ... Si la Chambre vote la question préalable, on sera en droit de dire qu'elle a sacrifié une de ses libertés pour couvrir un membre du gouvernement qui est flétri par l'opinion publique. (Vives exclamations à gauche et au centre. Tumulte.)

M. Constans, ministre de l'intérieur, se porte vivement à la rencontre de M. Laur qui descend de la tribune, le rejoint au pied de l'escalier de la tribune et le soufflette à deux reprises.

M. Laur cherche à se défendre et lance à la tête du ministre un livre qui atteint au front M. Mir et ricoche sur un huissier.

Un grand nombre de membres s'interposent; l'agitation est à son comble; la gauche et le centre applaudissent et acclament M. Constans.

M. Laur remonte à son banc, entouré de ses amis, en criant au ministre : « Assassin ! »

M. Castelin demande la parole pour un rappel au règlement.

Le président lui refuse la parole et déclare que, la Chambre « devenant tumultueuse », il lève la séance.

Il invite les membres de la Chambre à se séparer et à se rendre dans leurs bureaux.

On fait évacuer les tribunes.

Les députés quittent la salle des séances au milieu de la plus vive agitation.

Une nouvelle altercation s'éleva dans la salle des séances entre M. Castelin et M. Delpech, qui lui donna une paire de soufflets.

Malgré la levée de la séance, les députés sont restés dans la salle. Tous les membres de la majorité républicaine défilent devant le banc des ministres où M. Constans est resté assis, le félicitent et lui serrent la main.

De nouveaux incidents viennent de se produire dans la salle des Pas-Perdus, à 5 h. 30.

MM. Dumonteil, député boulangiste, et Montégut, rédacteur de l'*Intransigeant*, témoins de M. Castelin, sont venus trouver M. Delpech pour s'aboucher avec lui.

M. Delpech les a renvoyés à ses témoins. En quelques paroles très vives, M. Castelin a dénoncé que, dans ces conditions, il renonçait à sa mission et allait à son tour envoyer ses témoins chez M. Delpech.

Au même instant, à la suite d'une altercation très vive, un journaliste de la presse parlementaire, M. Wampse, a publiquement souffleté M. Boudeau, député boulangiste, qui lui avait adressé une observation inconvenante.

Les questeurs, en présence de ces faits, invitent les députés à rentrer dans les couloirs intérieurs, pour éviter de nouveaux conflits, ou menacent de faire évacuer la salle de la Paix.

Le bureau de la Chambre considère que le règlement ne s'applique pas à M. Constans, qui n'est pas député.

Il n'a donc aucune initiative à prendre et n'aviserait pas le procureur-général. Il considère qu'il ne lui appartient pas de s'immiscer dans cette affaire.

Après une longue suspension, la séance est reprise à 6 heures.

L'entrée de M. Constans est saluée par des marques de sympathie très vives.

Le ministre, très calme, monte à la tribune. Il s'excuse d'avoir troublé les délibérations de l'assemblée par un acte de violence, mais il est certains cas, dit-il, dans lesquels il est impossible de garder son sang-froid. (Applaudissements à gauche.)

La question préalable est demandée sur l'interpellation Le Senne.

Elle est votée par 338 voix républicaines contre 44 voix boulangistes et ultra-radicales, sur 382 votants.

La droite s'est abstenue. Après le vote, la séance est levée.

Le duel Delpech-Castelin a eu lieu. M. Delpech est légèrement blessé au bras.

— Un grand incendie a éclaté dans le village de Planpenet, canton de Briançon. 14 maisons sont réduites en cendres. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

— Une dépêche officielle du Soudan français annonce que le colonel Humbert a commencé les opérations contre Samory.

Une colonie française est entrée, le 21 janvier, à Bissandonyon, où elle a perdu cinq hommes. Il y a eu, en outre, 4 blessés européens.

**Italie.** — Une grosse tempête a éclaté dans la mer Adriatique. On annonce que le navire grec *Elios*, venant de Marseille, a fait naufrage en entrant dans la lagune; quatre matelots ont péri.

**Allemagne.** — De nombreuses falsifications de timbres-poste allemands ont décidé le gouvernement à créer de nouveaux types qui seront mis en vente en avril prochain. Ils auront la forme hexagone et représenteront la *Germania* d'après le monument du Niederwald.

— Les grandes manœuvres impériales allemandes auront lieu au mois de septembre, entre Thionville et Sarrebourg. Elles comprendront trois corps d'armée. L'empereur les dirigera.

**Autriche-Hongrie.** — A Kies-Ptak, les étudiants alliés aux libéraux se sont battus contre la police. Un étudiant et un gréviste ont été tués; plusieurs blessés.

— Il y a de nombreuses grèves en Hongrie, quelques-unes très sérieuses.

**Bulgarie.** — La note bulgare qui clôt l'incident Chadourne a été transmise par la Porte à M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople.

**Russie.** — Le comte de Montebello, ambassadeur de France en Russie, a été chargé de remettre les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Likatcheff, maire de Saint-Petersbourg, et à M. Alexeïeff, maire de Moscou.

— Un pont provisoire construit sur une rivière s'est rompu au passage d'une procession venant de l'église arménienne, à Tiflis. 73 personnes se sont noyées, 40 ont été sauvées.

**Etats-Unis.** — M. Edison perfectionne une invention qui permettra à 25 hommes stationnés dans un fort de repousser les assaillants au moyen d'un jet d'eau électrique dirigé contre eux.

**Brésil.** — 160 prisonniers, renfermés dans la forteresse de Santa Cruz, située à l'entrée du port, se sont révoltés et se sont emparés de la forteresse, puis de deux autres forts.

Les révoltés ont demandé le retour de M. de Fonseca à la présidence de la République du Brésil.

Les troupes ont cerné les rebelles dans les forts qu'ils ont pris d'assaut.

La flotte a canonné la forteresse, qui a capitulé. Le chef des insurgés s'est suicidé.

ÉTRANGÈRES

... C. a tenté d'empoisonner 4 et 5 ans, en leur faisant la liqueur de laquelle il avait fait des. Leur mère survenant en mauvaise intelligence; mais il en fut empêché par le bruit de la lutte d'instruction, C. a nié ses enfants à boire; il a son pour le prendre lui-même par les menaces de diable. Quant aux enfants, ont été administrés, ils l'arrestation de C. a été

... On signale en plusieurs autorités de Kazan ont l'organisation de lazarets

... dans toutes les grandes un caractère assez bénin,

... ravagent, en revanche, On signale en plusieurs autorités de Kazan ont l'organisation de lazarets

... On signale en plusieurs autorités de Kazan ont l'organisation de lazarets

AVIS

Pour donner plus d'extension à son commerce quincaillerie, verres à vitres et couleurs, le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 29 novembre, il liquide tous les articles d'épicerie, ainsi que les cigares et tabacs. Louis Desbiolles, Bulle. [779]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires. Thon au vin blanc. Alcool de Menthe américaine. Vermout bittré. — Vermout au quina. Bitter ordinaire et ferrugineux. Huile d'olives surfine. Feux de Bengale. — Cierges. Bons vins depuis 50 c. le litre. [231]

Cassée à l'auberge de la Couronne, à Sâles.

Te dimanche 31 janvier prochain. Invitation cordiale. Droux, aubergiste. [55]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, L. KOEBER, Alex. DESBIOLLES, Jambé, pharmacien, à Châtel-St-Denis. [714]

Liquidation aux Quatre-Saisons, Bulle.

Désirant terminer au plus vite la liquidation des tissus pour robes, draps, etc., il sera fait un grand rabais sur ces articles; plusieurs seront vendus à moitié prix. Au même magasin, on continue toujours à être assorti en chapeaux pour dames et enfants à des prix très modérés. Se recommande Esther Dalloz. [35]

Cours de cuisine.

Le soussigné donnera prochainement un second cours de cuisine. S'inscrire jusqu'au 24 janvier chez Mme DECROUX-EICHORN. [33] Emile Herzog, chef de cuisine.

VERITABLE



Grande VACHERIE

à vendre à Paris; bonnes vaches, races suisse et française, 280 litres de lait vendu tous les jours 45 centimes le litre; belle habitation. Grandes étables. Bénéfices garantis nets par année, 11,000 fr. Le vendeur se retire après fortune. On traitera avec 12,000 fr. argent, facilité pour le restant. S'adresser ou écrire à M. Pernet, 10 avenue de Bouvines, Paris. (H69F) [50]



**Mises de bois.**

Lundi 25 courant, dès les 3 heures de l'après-midi, la ville de Bulle exposera en mises publiques, sur place, une certaine quantité de frênes situés le long du chemin de la Sionge, près de la Lécheyre.

Par ordre :  
Le Secrétariat communal.

40]

**AVIS**

Les sociétaires de l'assurance libre du bétail du cercle de Vuippens sont convoqués en assemblée générale sur le dimanche 24 janvier prochain, au sortir des vêpres d'Avry-devant-Pont, à la maison d'école de Gumefens.

Tractanda :  
Passation des comptes de l'exercice 1891.  
Nomination du comité.  
Questions diverses.  
Vuippens, le 16 janvier 1892.

Par ordre :  
Le Secrétaire-caissier,  
F. PHILIPON.

42]

**A VENDRE**

Une maison presque neuve, comprenant quatre logements, de belles caves et dépendances, un vaste jardin et un petit verger, le tout désigné aux art. 133 aba, 133 abb et 133 aab du cadastre de la commune de Bulle.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**A louer :**

Pour les années 1892 et suivantes, les belles montagnes dites le Poyetron, la Chapaleire, Tissenève, le Chalet-Neuf, avec deux pâquiers à génisses, rière Charney, et la gîte du Fey, rière Hauteville, formant le bel estivage dit du Poyetron.

Pour renseignements et traiter, s'adresser immédiatement au soussigné à Bulle.

J.-C. BARRAS, agent d'affaires.

45]

**GRAINE & farine de LIN**

Gros son français écailles.  
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
Cruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Moitié Orge et avoines comprimées.  
Bourre d'épeautre.  
Grand choix d'avoines blanches.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [768]  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

**MONTRE CHARMILLES de Genève.**

La montre Charmilles est un produit absolument nouveau qui, par la simplicité de ses organes, marque un progrès immense dans la fabrication mécanique de l'horlogerie; ainsi s'explique le succès sans précédent qui l'a accueillie dès son apparition.

Les avantages essentiels et incontestables qui la font préférer à tous les articles similaires sont :

Sa marche irréprochable,  
Sa solidité,  
Sa merveilleuse simplicité,  
Son aspect élégant.

Construite avec les soins les plus minutieux, la Montre Charmilles est à l'abri de la plupart des accidents; néanmoins, elle pourra être réparée à peu de frais, toutes les pièces qui la composent étant rigoureusement interchangeables.

Dépôt chez J. DELABAYS, à Bulle. [5]

**Avis important.**

Le soussigné, désirant en finir au plus tôt avec sa liquidation de chaussures, prend la liberté de rappeler, à l'approche de l'hiver, qu'il est encore fourni en articles forts et chauds de tous genres pour messieurs, dames et enfants, et invite le public à profiter de cette occasion vraiment exceptionnelle.

Ernest GLASSON,  
BULLE

685]

**NOUVEAU MAGASIN DE FARINES**

Maïs, avoine, sons, etc., etc., chez Crotti, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.  
Marchandises de première qualité.  
Prix très modérés. [776]

**BONNE CUISINE ÉCONOMIQUE**

Relevez votre Pot-au-feu par quelques gouttes du Concentré

**MAGGI**

et vous aurez sans aucun effort un consommé parfait.

En flacons depuis 50 Centimes.

Aussi nourissants qu'économiques les potages complets de

**MAGGI**

préparés à l'eau seulement sont exquis.

Grand assortiment, 10 centimes la tablette de 2 à 3 potages.

[51]

**EXTRAITS DE MALT du D<sup>r</sup> G. WANDER, à Berne**

**Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30  
**Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40  
**A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40  
**A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70  
**Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40  
**Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40  
**Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40  
**Diastase à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40  
**Sucre et bonbons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.  
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874.

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

**La Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg et Renens,**

à Fribourg, rappelle à son honorable clientèle et au public agricole en général ses produits à base d'os garantis purs et fabriqués exclusivement avec des matières premières de tout premier choix, notamment son engrais universel N° 8, superphosphate d'os azoté potassique 1<sup>er</sup> pour toutes cultures et si avantageusement connu depuis plus de vingt années.

Elle est aussi en mesure de fournir au mieux les engrais minéraux, phosphates Thomas, sels potassiques.

Rabais importants et livraisons franco en gare destinatrice pour affaires de gros; conditions spéciales aux sociétés agricoles.

La fabrique garantit rigoureusement les dosages indiqués dans son prix courant; tout acheteur d'au moins 500 kg. a droit à l'analyse gratuite aux stations agronomiques du Polytechnicum de Zurich et de la Ruttli près Berne.

S'adresser directement à la fabrique ou à ses dépositaires dans les principales localités de la Suisse romande. (B59F) [49]

**TISANE PECTORALE**

Tisane contre l'influenza.

Une tisane excellente, à recommander à tous ceux qui souffrent de catarrhes du gosier, du cou, des bronches et des poumons, de toux, engorgement, enrouement, expectorations, refroidissements, étouffements, asthme et spécialement éprouvée pour les cas d'influenza. Par paquets, 1 fr., port 10 cent.; en prenant 2 paquets, envoi franco, et en prenant 7 paquets, le 5<sup>e</sup> gratuit. Dépôt unique par Karrer-Gallati, à Glaris. [28]

**Engrais chimiques.**

L'Agence agricole Auguste Barras, Bulle,

DÉPOSITAIRE POUR LA SUISSE ROMANDE DE LA FABRIQUE MICHEL & Cie, A LUDWIGSHAFEN, maison de premier ordre, placée sous le contrôle de la Station agronomique de Zurich, recommande tout spécialement aux agriculteurs son engrais universel N° 8 et autres marques pour toutes cultures.

Les dosages indiqués dans son prix courant sont rigoureusement garantis; l'analyse a lieu gratuitement pour l'acheteur. Prix inférieurs à ceux d'autres fabriques de 100 à 150 fr. environ par wagon.

Demander le prix courant à l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle, ou à ses représentants. [56]

**Le Salut des malades.**

Ouvrage intéressant et instructif pour chacun. La vie sexuelle, ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se préserver de maladies. Indication des remèdes. Indispensable à tous les malades des suites d'errements juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. — 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser : « A la Librairie de fonds à Glaris. » [318]

**Loterie de l'église St-Xavier à Lucerne.**

On peut se procurer des billets au prix de 1 fr. : à la Banque populaire suisse, à Fribourg; (H1418F) à la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle. [764]  
Le tirage aura lieu prochainement; les personnes désirant encore des billets sont priées de faire leurs commandes au plus vite.

**POUDRES DÉPURATIVES**

DE MONSIEUR LE DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE  
REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.  
Ce médicament facile à prendre, guérit inmanquablement toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes. Il est de plus excellent contre les scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.  
De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenant à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.  
Prix de la boîte fr. 1.55  
TOUTE BOÎTE PORTE COMME MARQUE DE FABRIQUE, PROTÉGÉE PAR LA LOI, LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR J. U. HOHL, DOCTEUR.  
CERTIFICAT. Le soussigné atteste que les poudres préparées par feu Monsieur le docteur en médecine, J. U. Hohl, autrefois médecin dans le canton de Bâle-Campagne, l'ont été à déjà quelques années, délivré et complètement guéri d'une affection très tenace de dartres, qui s'étaient répandues sur tout le corps, et contre lesquelles tous les autres moyens employés avant, étaient restés sans le moindre succès.  
Je puis, en conséquence, recommander à chacun, de mon mieux et avec une conviction absolue, ces poudres pour la guérison des dartres.  
Zullwil, en septembre 1890. J. Dietler, ancien grand bailli.

En vente à la pharmacie RIETER, à Bulle; Louis ROBADÉY, pharmacie, Romont, et dans toutes les autres pharmacies. (H767Q) [169]

**On demande à emprunter,**

sur bonne hypothèque (bâtiment et prés), une somme de 2000 fr.  
S'adresser au bureau du journal qui renseignera. [53]

**A LOUER**

Un appartement composé de 4 chambres, part an galetas et à la cave.  
S'adresser à la boulangerie DESBIOLLES, à Bulle. [54]

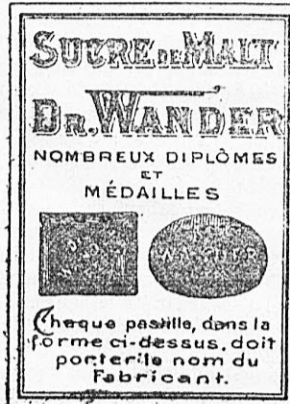
**Vins en gros.**

Ayant acheté toute la récolte d'un grand vigneron propriétaire, je puis livrer un excellent vin rouge, pur, à un prix vraiment avantageux.

Le premier envoi, 20,000 litres, arrivera dans la quinzaine. Prix exceptionnel par pièce de 600 litres, prise en gare de Bulle, à l'arrivée des wagons.

Echantillon franco sur demande.  
Grand choix, en cave, de vins blancs et rouges du pays et de l'étranger.

André Jordan, nég. en vins, à Bulle.



Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

**Influenza.**

Cet hôte importun nous menace de nouveau, d'une manière plus inquiétante encore que lors de sa première visite d'il y a deux ans. Les cas mortels sont plus nombreux. C'est devenu un devoir pour chacun d'observer l'apparition des premiers symptômes et d'employer immédiatement les remèdes propres à enrayer le mal.

Ainsi que le prouvent les résultats obtenus pendant la première épidémie, le célèbre PAIN-EXPELLER à la marque ancre a mérité la première place parmi tous les remèdes domestiques employés à cet effet. Tous ceux qui, en temps opportun, ont fait usage de cette friction si universellement appréciée sont demeurés épargnés ou du moins la maladie a été bénigne. Ce fait est suffisant pour engager chacun à se munir d'un remède qui calme les douleurs et réussit à les éloigner; d'autant plus que le flacon ne coûte que 1 fr. Dépôt dans presque toutes les pharmacies. — Seul véritable à la marque ancre. [604]



**PAIN**

Le soussigné avise l'honorable public qu'il a transféré son dépôt de pain à la maison de M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle.  
Toujours prix réduit pour sa clientèle.  
J. Déforet, boulanger.

**Attention!**

Le débit de pain ouvert à l'ancien magasin de Brulhart, tanneur, sera dès à présent fourni par le soussigné.  
La bonne qualité de ses marchandises et ses prix exceptionnels lui font espérer la confiance du public.  
Plattet, boulanger, à Riaz. [48]



ALIMENT POUR VEUX  
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG. — PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour la Suisse: 1 an...  
Etranger: 1 an, 9 fr.; payable d'avance.  
Prix du numéro...  
On s'abonne à tous les jours de poste.

NOUVEAU ASSOCIATION

Le Conseil national a pris en considération la prise en considération amendée sur un projet.  
Cette motion est...  
Le Conseil fédéral a pas lieu de modifier la durée du travail de fer et des autres employés pour réduire le nombre de cheministes répartition des jobs aux exigences du travail et en même temps...  
Il a également approuvé la motion Curti, ainsi que le Conseil fédéral n'aurait pas lieu de contrôler de l'exécution du travail dans les sentiers un rapport...  
Le Conseil national de la loi sur l'exercice de la voix contre 22, il a sion précédente et aurait qu'une seule que les électeurs s'opposent deux projets différés...  
Le Conseil des Etats reprises, qu'il y avait

Protection des secrets  
recevons du secret l'observation du secret vante :  
Des manœuvres qui partent certainement et personnel tice, s'attachent à fédérale qui garant

FEUILLETON

COURSE

Frédérique ne pensait Philippe, revenant à M. dans la main.  
— Ceci vient de moi n'a point passé par les Il lui secoua le bras — Me refuseras-tu Méraudat prit l'ann — Jean! Jean! fit l Et un frisson d'horres. — Jean! Jean!... l'loin... Tu en as trop fait Le mendiant lui fit — La voici! dit-il, de l'entendre dans les